

SECTION DE LA MOSELLE

Déclaration liminaire CTL (comité technique local) du 28/05/2015

Monsieur le Président,

En l'espace de 48 H, nous avons appris par la presse locale et les bruits de couloir la fermeture de deux trésoreries en Moselle avec effet au 01/01/2016 c'est-à-dire ...demain.

La Trésorerie d'Albestroff d'abord.

La Trésorerie de Courcelles-Chaussy ensuite.

Quelle stupeur et quelle place faite au dialogue social alors que le CTL prévu ce jour ne prévoyait pas dans son ordre du jour une quelconque information sur ce point !!!

C'est pourquoi, FO et les autres syndicats vous ont demandé instamment d'inscrire en 1^{er} point de l'ordre du jour les réorganisations envisagées de nos services.

Vous allez donc nous dévoiler le plan caché !

Pour FO vos réformes s'inscrivent dans la réforme territoriale dont les contours fluctuants dissimulent mal l'impact dévastateur des adaptations que ses dispositions imposeront au réseau de la DGFIP.

La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) et le projet de Loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), indiquent clairement que l'on se dirige vers un renforcement des compétences de l'inter-communalité avec un impact dévastateur sur le réseau des trésoreries locales.

Preuve est faite en Moselle avec ces 2 annonces successives de fermetures de trésoreries.

À ces conséquences prévisibles s'ajoute la poursuite voire l'amplification de la politique de suppressions d'emplois et des réductions de crédits budgétaires d'ores et déjà inscrites dans les lettres de cadrages adressées aux différents ministères.

Sachant que la DGFIP ne fait pas partie d'un ministère jugé prioritaire, la saignée en termes d'effectifs et de moyens alloués à nos missions n'en sera que plus importante.

F.O.-DGFIP refuse le démantèlement programmé du réseau qui s'annonce d'une ampleur sans précédent. Ne raisonner qu'au travers du prisme budgétaire revient à sacrifier nos missions et accentuer les difficultés quotidiennes au travail insupportables pour les agents comme pour les comptables publics.

Le démantèlement du réseau au profit de structures industrielles, déshumanisées et éloignées du citoyen avec le risque d'un droit différencié d'une région à une autre sont, pour FO, désastreux.

Pour FO ces réformes remettent en cause la République une et indivisible, l'égalité républicaine, l'égalité de droit.

Lors de son congrès National en avril 2014,

FO-DGFIP a exigé l'arrêt de la démarche stratégique et des suppressions d'emplois

FO-DGFIP s'est dit opposé à toutes les réformes, restructurations, fusions et fermetures de postes et services et à toute régionalisation, voire inter-régionalisation de nos missions.

Ces réformes s'inscrivent dans le Pacte de responsabilité que Force Ouvrière CONDAMNE ainsi que les 54 Milliards de réductions des dépenses publiques dont 19 Milliards pour l'État par le gel du point d'indice jusqu'en 2017 ; les suppressions d'emplois notamment dans notre Ministère et les baisses drastiques de nos crédits de fonctionnement.